

Tout a commencé à Nuremberg...

Le 8 août 1945, trois mois après la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, les quatre principales puissances victorieuses signent à Londres un accord : les grands criminels de guerre seront jugés et châtiés.

Dès l'automne, le Tribunal Militaire International se réunit à Nuremberg, haut lieu du nazisme, décor de ruines et de cendres. Le procès durera du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946, tiendra 402 séances et jugera 22 accusés responsables de l'extermination de plus de 10 millions d'hommes, femmes et enfants en dehors des champs de bataille. Il s'agit des "grands criminels de guerre"; le menu fretin - accusés moins prestigieux - sera jugé plus tard.

Au Tribunal, gardé par les *Military Police* américains sanglés dans leurs uniformes impeccables, règne une discipline de fer. Quatre Alliés, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Union Soviétique, encore soudés par les épreuves et la victoire; quatre Ministères Publics; les nazis au banc des accusés. Quatre langues de travail.

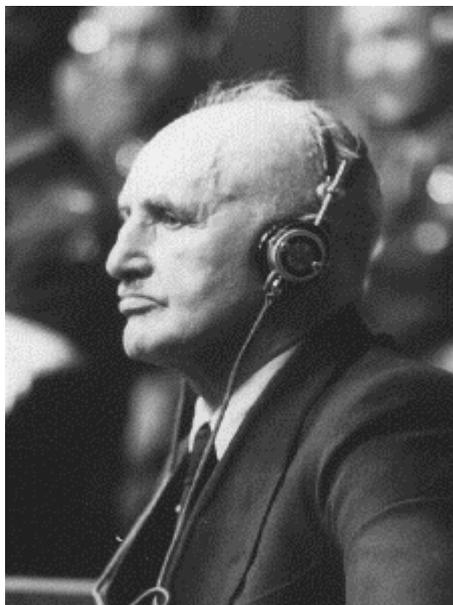
Comment assurer la communication?

Le problème linguistique est confié au colonel Léon Dostert, ancien interprète du général Eisenhower. Pour le résoudre, ce parfait bilingue n'a ni expérience ni précédent.

Replaçons-nous en 1945. L'interprétation simultanée en était à ses balbutiements. André Kaminker, l'un des grands et rares interprètes de l'entre-deux-guerres, avait inventé le système de la "traduction simultanée" en interprétant en 1934, pour la radio française, le premier grand discours d'Hitler à Nuremberg (déjà!).

Le BIT, pour sa part, avait utilisé dans les années 30 un système rudimentaire de "simultanée téléphonique", peu convaincante, semble-t-il. Après la guerre, les langues de travail se multiplièrent, et le premier grand congrès en Europe, la Conférence Syndicale Mondiale avait démontré, en septembre 1945, les difficultés (frisant le grotesque) liées à l'utilisation de la seule interprétation consécutive dans une conférence multilingue.

Dostert n'avait donc pas le choix: la simultanée était une nécessité absolue. Il fallait innover, improviser, créer.



Les audiences se déroulaient suivant un rituel immuable, présidées par l'auguste Lord Justice Geoffrey Lawrence, coiffé de ses écouteurs comme d'une perruque. Les accusés dans leur box éveillaient la curiosité, même si - hormis Goering - les grandes vedettes Hitler, Goebbels, Himmler avaient échappé aux Alliés. Tout près d'eux, l'"aquarium" des interprètes. Dostert avait compris d'emblée combien il était essentiel pour les interprètes de bien voir les locuteurs ; nous étions de plain-pied avec les accusés. Comme nous les avons bien observés, comme nous avons appris à les connaître! Goering - vêtement flottant, car il avait beaucoup maigri - mais gardant des allures de chef; Hess en proie à des tics et des douleurs soudaines qui l'obligeaient souvent à quitter l'audience entre deux MP; Kaltenbrunner (adjoint de Himmler) le visage couturé, car il avait essayé de se suicider en se

████████████████████ cognant aux murs de sa cellule; Streicher, l'immonde "jew-baiter", qui injuria si grossièrement le Tribunal que ses insultes durent être expurgées du compte rendu des audiences...

Dostert avait également compris la nécessité, pour interpréter correctement, de suivre toute l'audience et d'avoir des périodes de repos. Le rythme de travail des interprètes était réglé comme du papier à musique. Trois équipes A-B-C, chacune de 12 interprètes. Quatre cabines : anglaise, russe, allemande, française. Dans chaque cabine, trois interprètes, chacun interprétant dans sa langue maternelle à partir de l'une des trois autres langues de travail. Horaire d'une journée-type : le matin, équipe A, 45 minutes de cabine, période pendant laquelle l'équipe B écoutait les débats en salle 606 derrière la salle d'audience. A mi-matinée, changement d'équipe, B en cabine, A en salle 606. Audience levée à midi. Le même schéma l'après-midi. Ce jour-là, l'équipe C se reposait. Tous les jours, deux équipes sur trois travaillaient. Les interprètes avaient ainsi un ou deux jours de repos par semaine, en plus des week-ends. A noter que certains interprètes - pas forcément membres de l'équipe de simultanée - intervenaient aux interrogatoires des accusés en dehors des audiences régulières du Tribunal.

Le gros problème, c'était, naturellement, la formation. Qu'il me soit permis de donner l'exemple que je connais le mieux, celui des francophones, dirigés par Jean Meyer. La plupart avaient une certaine formation en consécutive ou un peu d'expérience pratique, toujours en consécutive, parfois les deux. Moi-même, diplômée de l'Ecole



d'Interprètes de Genève en mars 1944, j'avais travaillé deux fois à de brefs congrès, et un mois auprès de l'armée française d'occupation à Berlin. Je n'avais jamais fait de simultanée. Engagée comme interprète à Nuremberg, j'arrivai en janvier 1946. Je passai plusieurs semaines au service de traduction, tenue de m'exercer le plus possible dans la salle d'audience, sur le vif, dans la galerie du public, et de participer à des exercices spéciaux de simultanée en dehors des audiences. Au bout de deux mois environ, je me retrouvai en cabine, en situation réelle.

Les interprètes étaient donc novices en simultanée. La qualité de leur interprétation se perfectionnait chemin faisant. Cependant, le déroulement ordonné et mesuré des débats présidés par Lord Justice Lawrence nous aidait à travailler. Il faut s'en féliciter : dois-je souligner l'importance capitale, au sens propre du terme, pour les accusés, de la fidélité de l'interprétation?

Pour la petite histoire: dès avant mon retour à Paris, j'écrivis un article pour "L'interprète", prônant l'enseignement de la simultanée qui acquit droit de cité à l'Ecole de Genève peu

après.

Nuremberg, procès séminal, procès-phare... Dans l'atmosphère surréaliste de l'après-guerre à Nuremberg - enclave internationale prospère au milieu des gravats, euphorie des vainqueurs, misère des vaincus, folles soirées au Press Camp où l'on se défoulait après l'horreur des audiences - la dignité et la discipline imposées au Tribunal, et en particulier aux services d'interprétation, ont sans aucun doute joué leur rôle. Elles ont rehaussé le prestige d'une grande première, juridiquement vulnérable, fortement soumise à des pressions politiques et personnelles. Rendons un juste hommage au Colonel Léon Dostert qui n'y a pas peu contribué.

Printed from .